

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire =
Rivista storica svizzera

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Geschichte

Band: 46 (1996)

Heft: 4

Buchbesprechung: Ferdinand-Philippe d'Orléans. Souvenirs, 1810-1830 [prés. p. Hervé
Robert]

Autor: Roth, Barbara

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

que forces dans la Fronde», mais ajoute que «les Parisiens [...] ont été des acteurs collectifs» (p. 20); et il ne craint pas d'écrire: «Pour un disciple de Tacite, toujours enclin à expliquer les grands événements par des rivalités personnelles, la Fronde ne sera jamais qu'une extension des duels pour la domination du Conseil d'Etat» (p. 29). Le ton est donné, et on ne s'étonne plus que la bibliographie fasse un éloge quasi provocant des volumes publiés en 1879 par Chéruef; ni que les travaux d'orientation marxiste, ceux de Porchnev notamment, soient passés sous silence, comme si la péremption scientifique supposée entraînait d'office la péremption historiographique.

Mais qu'on ne s'y trompe pas! Le refus de toute systématique interprétative et l'admiration pour Chéruef ou Dethan ne signifient en aucune manière un retour à une histoire narrative. Tant s'en faut. A la lecture, le livre apparaît bien davantage comme une suite de réflexions sur des révoltes ou des poussées révolutionnaires que comme un récit de la Fronde. En fait, les événements ne sont pas racontés, sauf pour quelques brefs épisodes. D'ailleurs la répartition des éléments en chapitres privilégie l'approche thématique au détriment de l'approche chronologique. En ce sens, le titre est quasiment trompeur: l'ouvrage n'est guère lisible qu'à condition de connaître d'avance la trame narrative. On a l'impression d'être devant un cours universitaire de haut niveau, dont les chapitres sur les événements proprement dits, supposés connus, auraient été omis. Cela explique pourquoi le livre ne laisse jamais indifférent: on est souvent saisi par l'envie d'engager la discussion, voire la controverse, avec l'auteur, et on serait tenté de se précipiter sur un téléphone ou sur un terminal. Beau compliment!

Le revers de la médaille concerne sans doute moins l'auteur que l'éditeur français. Il est regrettable que ce dernier n'ait pas pensé au lecteur peu préparé, en insérant au moins un tableau chronologique et synoptique. On déplorera aussi qu'aucune note ne précise l'origine des citations. On peut d'ailleurs se demander si la place de cet ouvrage est bien dans la collection qui l'accueille. Mais ne nous plaignons pas que la mariée soit trop belle! Le livre a été traduit en français, et c'est tant mieux.

Rémy Pithon, Allaman

Ferdinand-Philippe d'Orléans: Souvenirs, 1810–1830. Texte établi, annoté et présenté par Hervé Robert. Genève, Librairie Droz / Fondation Saint-Louis, 1993. 515 p. (Coll. Travaux d'histoire éthico-politique, LIII).

Toute édition de source doit être saluée, car elle offre de la matière brute aux historiens et autres chercheurs. Celle-ci est accompagnée d'une introduction circonstanciée et d'un abondant appareil critique. Il manque juste quelques tableaux généalogiques pour les lecteurs qui ne sont pas familiers des ramifications des familles régnantes d'Europe.

Le fils aîné de Louis-Philippe n'a que 24 ans lorsqu'il décide de consacrer quelques mois, en hiver 1834, à la rédaction de ses souvenirs, sur lesquels il ne reviendra plus; le texte en était demeuré jusqu'ici sous forme manuscrite. Dans cette famille, écrire ses souvenirs est une véritable manie: le père, la mère, Marie-Amélie, le frère cadet, duc de Joinville, la sœur Louise, en font autant, sinon davantage!

Tout jeune qu'il est, le duc d'Orléans fait preuve d'un sens politique aigu et défend non sans subtilité les intérêts de sa famille, dans un style alerte, mais parfois hâtif. Plusieurs fils conducteurs traversent ses souvenirs, plus particulièrement son

anticléricisme et son libéralisme, héritage de son père qui confie son éducation à un collège public parisien, Henri IV. Il ne manque aucune occasion d'égratigner Louis XVIII et Charles X, souvent avec un humour assez féroce, et d'opposer l'attitude des derniers rois de France à celle de son père. Son message est clair: sa branche de la famille royale, descendante de Philippe-Egalité, est proche des intérêts du peuple; l'Ancien Régime, c'est bien fini. Par ce biais, son but consiste sans doute à asseoir la légitimité du trône de son père et à en démontrer la cohérence politique. Soulignons plus particulièrement l'intérêt de la deuxième partie, récit d'un voyage en Angleterre, et de la quatrième (et dernière) partie, dans laquelle de jeune duc relate la manière dont il a vécu la Révolution de Juillet. On lira par ailleurs dans ces souvenirs de nombreux portraits de contemporains.

Barbara Roth, Genève

Carmela Covato, Anna Mana Sorge (ed.): **L'istruzione normale dalla legge Easati all'età giolittiana**. Rome, Ministero per i beni culturali e ambientali, 1994, 335 p. (Fonti per la storia della scuola I).

Gabriella Ciampi, Claudio Santangeli (ed.): **Il Consiglio superiore della pubblica istruzione, 1847-1928**. Rome, Ministero per i beni culturali e ambientali, 1994, 343 p. (Fonti per la storia della scuola II).

Les Archives nationales italiennes entament la publication d'une série de documents touchant à l'histoire de l'éducation dans l'Italie unifiée (1857-1923). Les volumes proposent des choix de textes sur écoles et institutions scolaires d'une part, et d'autre part, de manière monographique, sur des questions plus précises, enquêtes, manuels scolaires, etc.

Les deux premiers volumes offrent une série remarquable de documents sur les écoles normales d'instituteurs et d'institutrices de la loi Casati (13 novembre 1859) à l'époque de Giolitti (au tournant du siècle) et sur le Conseil supérieur de l'instruction publique, de son institution (1847) à sa dissolution par le régime fasciste en 1928.

Comptes-rendus de visites d'inspecteurs, règlements, procès-verbaux, propositions et critiques d'hommes politiques, pétitions populaires permettent d'approcher de manière fine la réalité des instituts de formation des enseignants primaires. Des extraits de procès-verbaux donnent une vision d'ensemble sur les deux aspects de ses compétences du Conseil supérieur: chambre de proposition et de consultation d'une part et instance disciplinaire d'autre part. Une liste de ses membres, accompagnée de brèves notices biographiques, vient compléter ce tome.

Une introduction historique et une analyse serrée de la situation archivistique des documents présentés constituent, pour chacun des volumes, le meilleur guide dans la réalité foisonnante de l'archive. Le chercheur ne peut que se féliciter d'une telle publication, surtout lorsque il a tenté d'obtenir des documents contemporains dans les dépôts d'archives italiens.

Jean-Christophe Bourquin, Lausanne

Josef Ehmer: **Soziale Traditionen in Zeiten des Wandels. Arbeiter und Handwerker im 19. Jahrhundert**. Frankfurt/New York, Campus 1994. 355 S.

In einem ersten Teil stellt der Autor den Wandel, bzw. die Dauer der traditionellen Lebensformen der Handwerker, die je nach Branche ganz verschieden waren, dar. Die noch gültigen Normen der Zünfte schrieben dem Handwerker vor, ob und wann er sich verhehlen durfte. Damit in direktem Zusammenhang stand